

PÔLE DEVELOPPEMENT
Direction DEEESC
Service Aménagement

NOTE RDV COMITE AGREMENT
A l'attention de Messieurs FELT et BODIN

Affaire suivie
Courriel :
Tél.

Visa du DGAS ou du DGST	Visa du DGS

Objet : Projet ***

Nom de l'entreprise	
Nom du dirigeant	
Adresse de l'entreprise	
Date de création	
Forme juridique	
Montant du Capital social	
Appartenance à un groupe	
Activité	
Effectif	
Dernier chiffre d'affaires	
Activité envisagée	
Observations complémentaires	
Etat d'avancement du projet	Date du 1 ^{er} contact : Réservation de parcelle depuis le :
Maitre d'œuvre / Architecte	
Localisation du projet et prix de cession	ZAE : N° Lot / surface Prix = ... € HT/ m ² soit € HT

ANALYSE TECHNIQUE

	Prescription respectée / piste d'amélioration éventuelle
	Prescription à détailler / prescription en partie respectée
	Prescription non respectée / point d'incompatibilité

Thème	Critère	ANALYSE
Organisation parcelle	Surface parcelle	texte
	Surface bâtie au sol / CES / optimisation parcelle	texte
	SDP créée / densification	texte
	Surface espaces pleine terre	texte
	Surface imperméable	texte
	Surface perméable	texte
	Adaptation au TN	texte
	Prise en compte au mieux des arbres et des structures végétales	texte
Architecture Aspect extérieur	Volumétrie, intégration ouvrages techniques	texte
	Matériaux et couleurs	texte
	Traitement toiture / 5° façade	texte
	Respect article L111-18 du code de l'urbanisme : 30% panneaux PV	texte
	Traitement des limites, clôtures	texte
Stationnement	Ratio à préciser selon destination	texte
	2 roues 1 place par tranche de 100 m² de SDP	texte
	1 arbre de haute tige au moins pour trois emplacements	texte
	Utilisation de matériaux perméables (que dalles ou pavés avec joints sables, tout-venant, gazon renforcé, grave ensemencée, stabilisé, dalles gazon, dalles gravillonnées)	texte
		texte
Espaces libres et plantations Paysage et rapport au végétal	Les espaces libres = espaces verts pleine terre	texte
	Les espaces pleine terre doivent être le moins fragmentés possible	texte
	Traitement des espaces libres en matériaux perméables	texte
	Traitement des espaces libres avec un revêtement à faible albédo	texte
	Minimum de 50% des espaces libres végétalisés	texte
	Choix des essences (floraisons et fruitiers)	texte
Gestion de l'eau	Limitation des surfaces imperméables	texte
	Réduction des consommations/Dispositif de récupération	texte
Transition écologique	Qualité environnementale du bâti	texte
	Traitement des espaces verts, biodiversité	texte
	Gestion de chantier	texte
	Gestion de l'énergie (choix énergétiques, réduction des besoins de chauffage)	texte
	Maîtrise des déchets / organisation de la collecte	texte

AVIS TECHNIQUE

PERSPECTIVE

PLAN MASSE

PLAN DE SITUATION

<u>AVIS FAVORABLE SOUS RESERVE DU RESPECT DES PRESCRIPTIONS DE GBM</u>	
Nicolas BODIN	Marcel FELT